

# Unités constitutives du diplôme (annexe IIa)

(Annexe de l'arrêté du 22 février 2006 modifiée par les arrêtés du 8 avril 2010 et du 13 avril 2010)

## Définition des unités

La définition du contenu des unités du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

Compétences		U11	U20	U31	U32	U33
C1	C1.1 Analyser, étudier les données de définition					
	C1.2 Analyser les données opératoires					
	C1.3 Analyser les données de gestion					
	C1.4 Émettre des propositions d'améliorations					
C2	C2.1 Établir le processus de production					
	C2.2 Établir un mode opératoire					
	C2.3 Établir des documents de fabrication					
	C2.4 Établir les quantitatifs de matériaux et composants					
	C2.5 Élaborer un programme avec un logiciel de FAO					
	C2.6 Choisir et prérégler des outils, des appareillages					
C3	C3.1 Mettre en œuvre un moyen de fabrication					
	C3.2 Mettre en œuvre un moyen de montage					
	C3.3 Mettre en œuvre des moyens de finition					
	C3.4 Mettre en œuvre des procédures de contrôle					
	C3.5 Assurer le suivi de la fabrication					
	C3.6 Mettre en œuvre un moyen de conditionnement					
C4	C4.1 Contribuer à assurer la sécurité des personnes					
	C4.2 Contribuer à assurer la sûreté de fonctionnement d'un système de production					
	C4.3 Effectuer la maintenance préventive					
	C4.4 Maintenir en état les outils de coupe					
C5	C5.1 Mettre en œuvre les technologies de l'information et de la communication					
	C5.2 Encadrer une équipe sur un îlot de production					
	C5.3 Émettre des avis, des propositions					

## U11 – étude d'une fabrication (épreuve E1/sous-épreuve E11)

### Contenu

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel Technicien de fabrication bois et matériaux associés pour étudier et analyser une fabrication :

- C1.1 Analyser, étudier les données de définition
- C1.2 Analyser les données opératoires
- C1.3 Analyser les données de gestion
- C1.4 Émettre des propositions d'améliorations
- C2.4 Établir les quantitatifs de matériaux et composants

### Contexte professionnel

Au sein de l'entreprise, bureau ou zone réservée à l'étude des dossiers et à la préparation de la fabrication

### Nature de l'activité

Ces activités correspondent, pour la fonction préparation, en tout ou partie aux tâches des activités étude, analyse et réception.

Fonction PRÉPARATION	
Étude, analyse	
T1	Lire des documents de définition d'un ensemble, sous-ensemble ou pièce
T2	Prendre en compte les données de gestion
T3	Analyser les documents techniques de fabrication
Réception	
T1	Vérifier la nature, la composition, la qualité
T2	Vérifier les spécifications géométriques et dimensionnelles
T3	Vérifier les quantités
Organisation	
T7	Assurer la sécurité et l'ergonomie du poste de travail et de son environnement et proposer des améliorations

## U12 – mathématiques (épreuve E1/sous-épreuve E12)

L'unité de mathématiques et sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de mathématiques (groupement B) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

## U13 – sciences physiques et chimiques (épreuve E1/sous-épreuve E13)

L'unité est définie au regard des capacités et compétences mentionnées dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Elle comprend les modules spécifiques suivants du programme de sciences physiques et chimiques établi par l'arrêté du 10 février 2009 :

T6 Qu'est-ce qu'une voiture puissante ?

T7 Comment avoir une bonne tenue de route ?

CME7 Comment l'énergie électrique est-elle distribuée à l'entreprise ?

## **U2 – préparation d'une fabrication (épreuve E2)**

### **Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel Technicien de fabrication bois et matériaux associés pour préparer et organiser la fabrication :

C2.1 Établir le processus de production

C2.2 Établir un mode opératoire

C2.3 Établir des documents de fabrication

### **Contexte professionnel**

Au sein de l'entreprise, bureau ou zone réservée à l'étude des dossiers et à la préparation de la fabrication.

### **Nature de l'activité**

Ces activités correspondent en tout ou partie, pour la fonction préparation, aux tâches de l'activité organisation.

<b>Fonction PRÉPARATION</b>	
Organisation du poste, de l'îlot	
T1	Gérer les charges des postes de travail
T2	Organiser les flux matières sur un îlot
T3	Affecter les moyens humains aux postes en fonction des contraintes
T4	Préparer le poste de travail : machines, outils (réglages externes)
T5	Réaliser et/ou installer les montages d'usinage et accessoires (partie étude)

## **U31 – suivi d'une production en entreprise (épreuve E3/sous-épreuve E31)**

### **Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel Technicien de fabrication bois et matériaux associés pour prendre en compte les règles de santé et de sécurité au travail, animer une équipe au sein de l'atelier de production, émettre des propositions :

C4.1 Contribuer à assurer la sécurité des personnes

C4.2 Contribuer à assurer la sûreté de fonctionnement d'un système de production

C5.1 Mettre en œuvre les technologies de l'information et de la communication

C5.2 Encadrer une équipe sur un îlot de production

C5.3 Émettre des avis, des propositions

Cette unité U31 recouvre, également, l'ensemble des capacités et des compétences, des objectifs et des contenus de la discipline économie-gestion, présentées par le programme-référentiel défini par l'annexe V de l'arrêté du

17 août 1987 relatif au programme des classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur industriel (BO n° 32 du 17 septembre 1987).

### Contexte professionnel

Au sein de l'entreprise, en atelier de fabrication.

### Nature de l'activité

Ces activités correspondent en tout ou partie pour les fonctions suivi, contrôle et maintenance aux tâches des activités améliorations et compte rendu.

<b>Fonctions SUIVI, CONTRÔLE</b>	
Améliorations	
T1	Proposer des solutions sur le(s) procédé(s) de fabrication
T2	Émettre des avis sur l'amélioration des matériels et des outils utilisés
T3	Proposer des améliorations du poste de travail et de son environnement

<b>Fonction MAINTENANCE</b>	
Compte-rendu	
T1	Consigner et transmettre les observations, les mesures
T2	Proposer des solutions de remédiation, d'amélioration

## U32 – mise en œuvre d'une fabrication (épreuve E3/sous-épreuve E32)

### Contenu

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel Technicien de fabrication bois et matériaux associés pour conduire l'ensemble des opérations de fabrication d'un produit ou d'un sous-ensemble :

- C2.5 Élaborer un programme avec un logiciel de FAO
- C2.6 Choisir et prérégler des outils, des appareillages
- C3.1 Mettre en œuvre un moyen de fabrication
- C3.2 Mettre en œuvre un moyen de montage
- C3.3 Mettre en œuvre des moyens de finition

### Contexte professionnel

Au sein de l'entreprise, en atelier de fabrication.

### Nature de l'activité

Ces activités correspondent en tout ou partie, pour la fonction préparation aux tâches de l'activité d'organisation et pour la fonction fabrication, aux tâches des activités réglage et réalisation.

<b>Fonction PRÉPARATION</b>	
Organisation	
T5	Réaliser et/ou installer les montages d'usinage et accessoires (partie fabrication, réglage)

T6	Vérifier, valider le programme et entrer les paramètres nécessaires
----	---

<b>Fonction FABRICATION</b>	
Réglage	
T1	Régler et monter les outils ou porte-outils
T2	Régler la machine
T3	Régler les montages d'usinages
T4	Mettre le poste en sécurité
T5	Régler les systèmes d'approvisionnement et de transfert
Réalisation	
T1	Conduire les opérations d'usinage
T2	Assembler et monter des éléments plans ou volumiques
T3	Réaliser les opérations courantes de finition

### **U33 – suivi et contrôle d'une fabrication (épreuve E3/sous-épreuve E33)**

#### **Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences nécessaires au titulaire du baccalauréat professionnel Technicien de fabrication bois et matériaux associés pour conduire l'ensemble des opérations de contrôle, de suivi, de conditionnement et de maintenance :

- C3.4 Mettre en œuvre des procédures de contrôle
- C3.5 Assurer le suivi de la fabrication
- C3.6 Mettre en œuvre un moyen de conditionnement
- C4.3 Effectuer la maintenance préventive
- C4.4 Maintenir en état les outils de coupe

#### **Contexte professionnel**

Au sein de l'entreprise, en zone de fabrication, de finition, de contrôle, de maintenance ou de conditionnement.

#### **Nature de l'activité**

Ces activités correspondent en tout ou partie, pour les fonctions fabrication, suivi et contrôle et maintenance aux tâches des activités réalisation, contrôle, suivi et ajustement, mise en sécurité du poste et de l'îlot, entretien des matériels, organisation de la maintenance.

<b>Fonction FABRICATION</b>	
Réalisation	
T4	Conditionner les ouvrages à plat ou en volume

<b>Fonctions SUIVI et CONTRÔLE</b>	
Contrôle	
T1	Appliquer les procédures de contrôle (fréquence, moyens)
T2	Vérifier la qualité (dimension, aspect...)
T3	Décider de l'acceptation du produit, de sa retouche, de son rejet

T4	Vérifier les quantités
T5	Contrôler le respect de la planification
Suivi et ajustement	
T1	Mesurer les écarts par rapport au prévisionnel
T2	Consigner les résultats obtenus
T3	Compléter les documents de suivi
T4	Proposer des mesures d'ajustement

<b>Fonction MAINTENANCE</b>	
Mise en sécurité du poste ou de l'îlot	
T1	Couper ou neutraliser les énergies (mise hors tension, mise hors pression, neutralisation des énergies potentielles...)
T2	Condamner la machine/l'installation pour empêcher toute remise en marche intempestive ou involontaire
T3	Vérifier la mise en sécurité complète avant intervention (absence d'énergie, mesures...)
Entretien des matériels	
T1	Rendre accessibles les organes/les équipements
T2	Contrôler les états (de tension, de coupe, de serrage...)
T3	Remplacer les organes, les outils
T4	Contrôler, déconsigner, faire les essais
Organisation de la maintenance	
T1	Programmer les interventions de maintenance et d'entretien
T2	Ajuster les opérations de maintenance

### **U34 – économie-gestion (épreuve E34)**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 10 février 2009 relatif aux programmes d'économie-gestion des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. spécial n° 2 du 19 février 2009).

### **U35 – prévention, santé, environnement (épreuve E35)**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 juin 2009 relatif aux programmes de prévention santé environnement des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 30 du 23 juillet 2009).

### **U4 – langue vivante (épreuve E4)**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

### **U51 – français (épreuve E5/sous-épreuve E51)**

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

## **U52 – histoire, géographie, éducation civique (épreuve E5/sous-épreuve E52)**

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les classes préparatoires français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

## **U6 – arts appliqués et cultures artistiques (épreuve E6)**

L'unité englobe l'ensemble des capacités et compétences énumérées par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'arts appliqués et cultures artistiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

## **U7 – éducation physique et sportive (épreuve E7)**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'éducation physique et sportive pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

## **Unité facultative UF1 – épreuve de langue vivante**

L'épreuve, qui n'exige pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général, a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue vivante parlée et la capacité à s'exprimer de manière intelligible avec un interlocuteur.